

Rapport du jury
Concours externe IGE Chargé-e du partenariat
et de la valorisation de la recherche - BAP J
Session 2026

Statistiques

Nombre de poste à pourvoir	2
Nombre de dossiers à l'étude	49
Nombre de candidats admissibles	15

Composition du jury : Michaël Berthet (Président du jury - Université Lyon 2), Amélie Le Bihan (ENS Lyon), Moïse Kabikissa (Université de Strasbourg), Delphine Echalié (CNRS Délégation Occitanie Est), Elise Reusser (Université Lyon 2), Guillaume Conroux (INSA de Lyon).

Fonctionnement du jury et critères d'évaluation

Préalablement à l'examen des dossiers le jury a défini une grille d'évaluation fondée sur les activités et compétences principales de l'emploi-type.

Chaque dossier a été examiné de manière approfondie par au moins deux membres du jury. L'ensemble des évaluations ainsi recueillies a ensuite fait l'objet d'une discussion collégiale afin d'harmoniser les analyses et d'aboutir à l'établissement de la liste des candidates et des candidats admissibles.

Observations

Les dossiers sont de qualité très hétérogène. Rares sont ceux pleinement articulés avec l'écosystème du partenariat et de la valorisation de la recherche. Certains appréhendent incorrectement la valorisation, en la définissant uniquement par des actions de médiation, de diffusion ou de vulgarisation scientifique, et ne témoignent pas d'une projection satisfaisante dans le métier. D'autres dossiers, quoique formellement bien construits, semblent avoir été rédigés pour correspondre à un autre emploi-type et n'ont pas recherché une mise en cohérence avec les fonctions exercées par un(e) chargé(e) de partenariat et de la valorisation de la recherche.

Le jury recommande aux candidates et candidats d'ancrer plus étroitement leur dossier aux missions et compétences définies par l'emploi-type, en veillant à démontrer, par le choix des travaux, des formations suivies et des activités assumées, l'adéquation de leur parcours avec chacune d'entre elles. Le seuil d'admissibilité a été fixé à 12,5/20. Les notes inférieures mais proches de ce seuil constituent une invitation pour les candidates et les candidats à enrichir leur parcours professionnel ou à consolider leurs compétences ou leurs connaissances théoriques par des formations appropriées afin de satisfaire davantage aux exigences du concours.

Le président du jury



Michaël Berthet